



## Diplome AMP mais titularisé aide soignante

-----  
Par cegal

Bonjour,

Je travaille en ehpad depuis une vingtaine d'années, j'ai passé au sein de l'établissement le diplôme d'AMP et j'ai toujours travaillé comme aide soignante. J'ai fait mon stage d'un an avant d'être titularisée au grade d'aide soignante classe normale en 2009. Depuis le ségur ou un peu après il me semble, mon grade a été modifié en AMP, ce qui fait une baisse de salaire vis a vis de mes collègues aides soignantes diplômées. Je voudrais savoir si mon changement de grade par rapport a ma titularisation est légal, merci